

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020

692

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION

22 Septembre
1960-2020

60 ans de
délitement
social...



Vice-présidence de la transition : Éviter toute velléité d'accaparement du pouvoir



Bouleversement de l'ordre constitutionnel : La dualité constitutionnelle aberrante de la transition



**LIBÉREZ
L'HONORABLE
SOUMAÏLA
CISSE !**

ENSEMBLE NOUS POUVONS !

Une	22 Septembre 1960-2020 : 60 ans de délitement social...	P.4
Brèves	Audit de la gestion de l'ex présidente de la Cour Constitutionnelle : Manassa Danioko sera-t-elle devant le juge ?	P.11
	Côte d'Ivoire : Le RHDP de Ouattara en meeting sur les terres de l'opposition à Yopougon	P.11
	Transition politique : Les recommandations du RPM au CNSP	P.12
	Rebondissements dans l'affaire AZI : Makoye Sissoko et complices mis sous mandat de dépôt	P.12
	Lutte contre le terrorisme : Les FAMA ont neutralisé des terroristes et saisi du matériel à Nampala	P.12
	Mali : L'embargo commence à peser sur les populations	P.13
Actualité	Produits de consommation du Mali : Des stocks rassurants	P.15
	Secteur privé de la santé : Condition d'exploitation d'un laboratoire de biologie médicale	P.16
Politique	Transition malienne : Aller droit au but	P.18
	Bouleversement de l'ordre constitutionnel : La dualité constitutionnelle aberrante de la transition	P.19
	Vice-présidence de la transition : Éviter toute velléité d'accaparement du pouvoir	P.21
Culture & société	Prix Vaclav Havel : L'artiste rwandais Kizito Mihigo récompensé à titre posthume	P.23
International	Présidentielle ivoirienne : L'opposition semble prête à s'unir	P.24
	Pérou : Le président Martin Vizcarra échappe à une procédure de destitution	P.25
Sport	Football : La FIFA assouplit les règles du choix de la nationalité sportive	P.26
	League des Champions d'Europe : « L'ère des super joueurs s'achève peut-être avec les carrières de Messi et Cristiano »	P.27



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)
Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

22 Septembre 1960-2020 : 60 ans de délitement social...

Il y aura 60 ans demain mardi, 22 septembre 2020, que le Mali a accédé à la souveraineté nationale et internationale. Cette date correspond aussi à la scolarisation des premiers enfants qui seront les pionniers de l'école malienne. De 1960 à 2020, l'éducation malienne a totalement changé tant dans les familles qu'à l'école, à telle enseigne que certains parlent de délitement de notre société. Les notions de dignité, d'humanité, de patriotisme, de respect des anciens et des traditions et coutumes sont en passe de disparaître au profit de comportements dans lesquels les anciens ne se reconnaissent plus. Certes l'influence du monde extérieur à travers particulièrement les médias et les réseaux sociaux y a une grande responsabilité. Cependant c'est l'éducation au sein même de nos familles qui est devenue problématique au point de mettre en péril les fondements de notre société.

Notre propos n'est pas d'idéaliser l'éducation des années d'indépendance car celle-ci avait autant des avantages que des inconvénients qui ont été traumatisants pour beaucoup d'enfants. En l'occurrence, les élèves de l'indépendance étaient soumis aux châtiments corporels d'une grande cruauté. Il me souvient que les maîtres faisaient apporter par les grands de véritables fagots de fouets à l'occasion du calcul mental ou de la dictée de contrôle. Et les cris et les pleurs des élèves appelant leurs mères au secours résonnaient dans toutes les classes. Des maîtres d'école se sont particulièrement illustrés dans la cruauté envers leurs élèves. Il me souvient de ce maître qui a obligé un camarade de classe à boire son urine. En effet, ce maître était si craint que personne n'osait lui demander la permission de sortir pour les besoins. Ce jour-là, mon voisin de table qui n'avait pu réfréner son envie d'uriner s'était attiré les foudres de notre maître.

Il faut dire que les autorités maliennes, pour compenser le manque d'enseignants, avaient dû faire appel à tous ceux qui avaient quelque



instruction lesquels vont recevoir une formation accélérée pour devenir des maîtres d'école. Il s'agissait pour la plupart de tailleurs, mécaniciens, de détenteurs de brevets, etc. Ceux-ci ignoraient les fondements essentiels de la pédagogie et de la psychologie de l'enfant et étaient plus prompts à manier le fouet, le bâton ou la lanière taillée dans de vieux pneus de voiture. De nombreux élèves ont échoué à l'école plus par traumatisme que par insuffisance. Certes il y avait des maîtres gentils qui ont laissé des souvenirs agréables à leurs élèves mais il s'agissait de cas exceptionnels. Les premiers cadres du Mali ont été formés dans la douleur comme de véritables conscrits pour gagner la bataille du sous-dé-

veloppement.

Dans les familles c'était la loi du droit d'aînesse. Le respect aux aînés était de rigueur et les contrevenants étaient châtiés à la hauteur des forfaits. Ce fut le cas de ce jeune homme qui fut « pris par quatre » par les hommes valides du quartier et reçut une bastonnade mémorable. Son forfait : avoir répliqué à une injonction de son père. Il ne faut surtout pas croire que le quotidien des enfants n'était fait que de brimades. Car il y avait une véritable protection des enfants de la part des parents et des aînés. Les enfants sages et travailleurs recevaient de justes récompenses tandis que les fainéants étaient réprimandés. Chaque membre de la famille était éduqué pour le bien





de la famille et de la société dans le respect des traditions et coutumes. Et la circoncision et l'excision par classe d'âge tissaient des liens durables avec obligation de soutien réciproque pour la vie. Le but cette éducation c'était de former le citoyen dévoué à la cause commune.

Les premiers accroc à l'éducation traditionnelle sont venus après le coup d'État de 1968 qui vit la jeunesse prendre de plus en plus de liberté à la faveur de la libéralisation des mœurs. C'est la période qui vit les premières filles-mères dont les baptêmes des enfants donnaient lieu à des soirées dansantes. Le respect pour les maîtres d'école était ébranlé et l'on vit certains d'entre eux convoqués à la police par des parents d'élèves pour des motifs relevant purement de la pédagogie. Cependant, c'est aussi la période qui vit beaucoup d'enseignants flirter avec leurs écolières. Ce fut la période de la perte de l'autorité des maîtres sur les élèves, perte d'autorité que consacra l'avènement de la démocratie avec la mise en place de l'Association des Élèves et Étudiants du Mali (AEEM).

La société malienne commence à dégringoler sous l'ère de la démocratie que les gens ont vite fait d'assimiler au libertinage, au refus de toute autorité familiale et scolaire. Jamais le métier d'enseignant ne fut galvaudé autant que sous la démocratie à cause de l'entrée dans le corps d'individus qui n'y avaient aucune vocation et qui vont travailler à vilipender l'enseignement. Sous l'ère démocratique, la recherche effrénée de l'argent devenu la mesure de toute chose va porter un coup fatal à la moralité des Maliens. Désormais, il n'y a plus aucune honte à voler et à s'enrichir, les

responsables politiques donnant le tempo à l'occasion. On voit les griots chanter les louanges des plus grands voleurs de la République. Les parents, pour la plupart, ne sont plus maîtres dans leur famille, ouvrant ainsi la voie à toutes les délinquances. Même les villages où la tradition subsiste connaissent des soubresauts d'une jeunesse qui ne jure plus que par l'argent. Les jeunes villageois en exode dans les villes ne perçoivent que les dérives de la jeunesse citadine et sombrent dans l'alcool, la drogue et le banditisme laissant leurs parents désespérés.

Il faut dire que les adultes qui auraient dû donner le bon exemple sont totalement noyés dans les exigences d'une vie de plus en plus tournée vers les biens matériels. Les jeunes ne trouvant plus de modèles nationaux se dirigent vers les contestataires américains à travers le rap et le hip hop. C'est un juste retour des choses car on voit de plus en plus de jeunes rappers engagés fustiger les pouvoirs publics comme l'a fait le groupe Tata Pound. Il s'agit là d'un réveil des consciences dont l'un des tenants est le jeune Master Soumi qu'on a vu s'engager dans l'action de contestation en

2018 à l'occasion de An tèt A Banna, le mouvement contre la révision constitutionnelle. On peut également citer Mylmo N Sahel qui est un autre porte-drapeau de la jeunesse consciente malienne qui lutte contre les dérives de jeunes très souvent en butte aux difficultés de vivre et de se projeter dans l'avenir tant les écueils sont nombreux et énormes.

On voit de plus en plus de regroupements de jeunes qui ont la volonté de s'engager pour que la jeunesse malienne puisse s'en sortir. De nombreux autres jeunes s'engagent dans la création d'entreprises. Certes des milliers d'entre eux prennent chaque jour les chemins difficiles de l'émigration car n'entrevoient aucun débouché dans le pays. Cependant des millions d'autres se battent au quotidien pour donner un sens à leur vie. Ce fut le cas de ces milliers de jeunes, filles et garçons, qui sont sortis à l'appel du M5-RFP pour chasser IBK du pouvoir. Il faut croire que désormais la jeunesse malienne prendra son destin en main en favorisant l'arrivée au pouvoir d'hommes et de femmes patriotes dont l'objectif est de reconstruire un Mali nouveau, celui où les jeunes pourront espérer se construire un avenir et participer à l'œuvre de construction nationale. Travailler, fonder un foyer et élever leurs enfants dans le respect des valeurs de solidarité, d'entente, de cohésion sociale seront désormais le credo de la jeunesse malienne. C'est ainsi qu'on pourra ériger un Mali digne de son passé et tourné vers un avenir radieux. Certes des pensées nouvelles venant des pays occidentaux et islamiques violentent nos croyances et surtout notre Maaya ancestral. Cependant le génie créateur de notre peuple ne s'éteindra jamais et assurera la survie du Mali éternel. Tous ceux qui croient que notre peuple jamais ne mourra y travaillerons ensemble.

■ Diala Thiény Konaté



Bennchico Savadogo

Les chauffeurs de taxi de Bamako ont créé leur groupe Whatsapp pour détourner la police Koh Amadou ô bé pont fahd dara



Jeune Afrique

Le fils de l'ancien président Ibrahim Boubacar Keïta a interpellé le chef de la junte sur ses conditions de détention, dans un courrier que Jeune Afrique a pu consulter.



Qui a l'oreille du président algérien Abdelmadjid Tebboune ? Au palais d'El-Mouradia, le cercle des fidèles, qui l'ont soutenu pendant sa « traversée du désert », s'est peu à peu élargi.



Soixante ans après les indépendances, les anciennes puissances coloniales – France en tête – peinent toujours à considérer les Africains comme leurs égaux, estime la politologue et féministe Françoise Vergès.



Radio Guintan

Nord: la route Gao dans un état lamentable. Les usagers de la route Gao-Mopti-Bamako parmi lesquels se trouve notre reporter qui a pris ces photos ce dimanche 20 septembre 2020 ne savent plus à quel saint se vouer.



Les passagers varient entre la crise de nerf et le découragement. Annoncée à coup de milliards presque chaque année cette voie de communication vitale pour des millions de maliens continue à disparaître coupant davantage Gao et plusieurs villes du Nord du reste du pays.



Le Monde Afrique

Contrairement à 2012, l'aide publique au développement a été maintenue. Les bailleurs invoquent l'ampleur de la crise humanitaire et l'engagement militaire au Sahel.



RFI Afrique

En République démocratique du Congo (RDC), Transco, la société de transports national, est-



elle siphonnée par ses dirigeants ? C'est ce que pointe, dans un rapport publié ce week-end, l'Observatoire de la dépense publique (Odep), une ONG congolaise.



Des négociations, des tractations, des discussions mais toujours pas de décision au Mali. La junte au pouvoir continue de consulter avant de publier la charte pour la transition politique dans le pays. Samedi, les militaires ont de nouveau rencontré les représentants du mouvement de contestation M5-RFP.



RFI



Le Mouvement pour la renaissance du Cameroun de Maurice Kamto est rejoint par d'autres partis politiques et organisations de la société civile. Des représentants de sept mouvements se sont réunis jeudi au siège du MRC à Yaoundé où ils ont signé un document dans lequel ils définissent leurs objectifs.



Plus désiré à l'Olympique lyonnais, Bertrand Traoré a été transféré en Angleterre, à Aston Villa, pour plus de 18 millions d'euros. L'attaquant international burkinabè s'est confié à RFI. À 25 ans, il estime qu'il ne pouvait plus se contenter d'être sur le banc lyonnais. D'où ce besoin de « commencer une nouvelle aventure » en Premier League, un championnat qu'il a déjà connu avec Chelsea.

La Belgique franchit aujourd'hui le cap des 100 000 infections au coronavirus, après une nette accélération des tests positifs ces dernières semaines. Elle rejoint le peloton des pays européens comptant le plus de contaminations comme l'Espagne et la Suède.



Agence Mali Presse



Depuis quelques temps le réseau Malitel profite de sa mauvaise communication qu'il a expressément mis en place pour voler sa clientèle. Cela a toujours été les manœuvres de cet opérateur qui s'adonne chaque fois à une communication floue pour arnaquer sa clientèle. A qui profite ce jeu?

Quand un client Malitel recharge son compte par nimporte quelle valeur que ce soit, bénéficiant des bonus en période de promotion, Malitel ne respecte jamais l'échéance donnée aux clients pour la validité des recharges. Le service enlève tout le crédit restant avant que ça n'arrive à expiration. Il joue le jeu de la date et de l'heure sans aucune communication sur l'heure. Par exemple après une recharge de 10 mille francs, quand Malitel donne la date d'expiration disant valable jusqu'au 20 septembre, normalement le crédit doit être enlevé le 20 septembre à 00h, mais Malitel annule tout le crédit en cours de journée du 20 septembre. Et quand tu appelles le service client, c'est pour te dire que l'heure à laquelle la recharge a été faite est incluse. Nous savons tous les principes de date, l'expiration d'une échéance de date n'arrive qu'à 00H ou avec mention précise de l'heure. Halte à l'arnaque des clients.



Touré Abdoul Karim



La campagne contre la violence faite aux femmes, est devenue une belle réussite, surtout que l'occasion a été donnée de trouver des co-

bayes publics.

Sidiki Diabaté a maltraité une fille pendant plus de 6 ans, entendons par ci et par là. C'était sa concubine, disent ils aussi.

La violence n'est acceptable pour personne. Ce n'est pas une question de femme ou d'homme.

Cette violence est un trait culturel dans un pays où l'individu est d'abord identifié par son appartenance culturelle, et tout ce qu'il a reçu au sein de cette culture comme valeurs.

Tenter de faire un bond, pour passer d'une société bâtie autour de cette violence à une société rentrée dans l'histoire universaliste, est un raccourci. Ce qui est impossible.

Des individus qui sont nées en assistant aux bastonnades reçus par leurs mamans, en longueur de journée, et toutes les souffrances inimaginables pour les femmes de ces cultures au point où elles-mêmes ont crû que c'est comme celà, qu'est-ce qu'ils peuvent donner autre que ce qu'ils ont appris?

Elle est d'abord psychologique cette violence. Elle se manifeste dans les regards du couple marié depuis des années, qui ne se parlent pratiquement pas, parce qu'il n'y a rien à dire. Elle se manifeste dans cette division qui compartimente la femme avec son rôle dans le foyer et l'homme d'un autre côté. Elle est présente dans le foyer chez la femme qui a été conditionnée pour croire que son rôle est de préparer à manger et mettre des enfants au monde. Elle est encore et surtout manifeste chez l'homme qui est obligé de se mettre la pression, parce que convaincu que toute sa mission sur terre est de remplir une maison d'enfants et de parents pour être considéré comme responsable. Elle est caractéristique chez la femme qui n'a pas appris à aimer des son enfance. Au lieu de celà, elle a appris que la destinée d'une femme est de se marier avec le premier psychopathe sexuel, qui est convaincu qu'il suffit d'avoir un peu d'argent pour avoir une femme et être guéri de ses souffrances. Cette violence est là, dans l'attitude des mères aujourd'hui qui font la promotion pour leurs filles enfin de trouver le gros lot, un homme qui a de l'argent. Même si, elles ignorent par manque d'éducation que même les dingues gagnent de l'argent. Elle se lit cette violence dans la mentalité de l'homme qui croit qu'il doit se casser la gueule pour avoir la femme du niveau social espéré. On la voit dans cette sorte de prostitution maquillée sous forme de mariage qui se solde par une infidélité généralisée dans le milieu des femmes mariées, nouvelle génération pour être une défaite patente liée à l'incapacité de tenir dans un mariage. Cette violence se répercute plus sur les enfants nés de cette manière de vivre comme des automates avec des parents qui n'ont pas achevé leur éducation de base et qui se retrouvent responsables de l'éducation des enfants.

Quand un homme se rend au marché pour payer des condiments, ce sont les mêmes femmes qui l'interpellent pour lui dire qu'un homme ne doit pas se rendre au marché là où il y a la femme. C'est également les mêmes femmes qui protestent lorsque tu décides de dégager les assiettes après un repas pour aller les laver. C'est encore elles qui trouvent inconcevable qu'un homme sache faire la cuisine mieux qu'elles mêmes. Parce que c'est déjà encré dans la psyché collective et les rôles sont déjà définis dans une société humaine

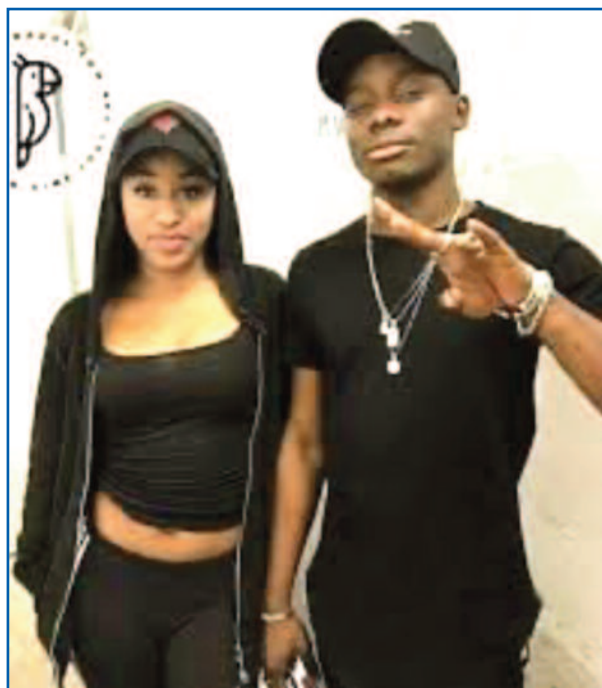
sensée s'auto-completer.

Elle est bien là dans les regards de ceux qui la manifeste par la violence physique et de ceux qui l'étouffe pour paraître autre. Les yeux ne sont pas seulement faits pour regarder, ils sont également les fenêtres de l'âme. Voyez à quel point les regards se fuient, malgré les maquillages, les apparences de rire, et le semblant d'être fortes. Voyez à quel point ces femmes fuient de toutes les manières possibles ce qu'elles ressentent et ce qu'elles sont au fond pour se convaincre d'être autres. Voyez ces hommes qui tentent de s'affirmer d'une manière ou d'une autre pour camoufler cette violence présente partout en eux et autour d'eux. Regardez bien.

Pour le cas des pseudo féministes qui font croire qu'elles luttent contre les violences faites aux femmes, elles feront mieux d'explorer cette souffrance intérieure qui les ronge et qu'elles sont incapables de manifester. La violence faite aux autres femmes, est une manifestation qui met en surface leur propre violence dissimulée. Elles sont incapables de se guérir, c'est pour celà qu'elles rebondissent sur les violences faites sur les autres pour se parler à elles mêmes. Pour atténuer les blessures de quelqu'un d'autre, il faut se guérir soi-même d'abord. Et il y en a peu qui sont capables de faire face à leur propre souffrance.

Elles se consolent par les ragots des nouveaux vendeurs d'illusions qui parlent de pensée positive, tirée des techniques du nouvel âge. Personne ne peut s'employer à penser positif sans évacuer la douleur qui l'habite. C'est également une énergie accumulée, qui tente de sortir. Les manifestations de toutes ces violences, sont des réponses de cette même énergie qui tente de sortir. Elle devient explosive si, elle est contrôlée à l'intérieur pendant longtemps.

Sidiki et sa concubine, sont une manifestation qui se lit dans presque tous les foyers. Seulement beaucoup font tout pour la camoufler.
Touré Abdoul Karim



Fahad Ag Almahmoud



Présidence de la République du Mali
18 septembre 2013 •

Déclaration des groupes armés du Nord du Mali

Nous, groupes armés du nord du Mali, constitués par le Mouvement National de Libération de l'Azawad (MNLA), le Haut Conseil de l'Unité de l'Azawad (HCUA), la Coordination des Mouvements et Fronts Patriotiques de Résistance (CMFPR), le Mouvement Arabe de l'Azawad (MAA) :

- Réaffirmant notre attachement au principe de l'intangibilité des frontières tel que consacré par l'Acte constitutif de l'Union Africaine;
- Soucieux de préserver l'unité nationale et l'intégrité territoriale de la République du Mali ;
- Déterminés à assurer un développement socioéconomique équitable et équilibré de toutes les régions du Mali dans le respect de la diversité de ses communautés;
- Réaffirmons notre volonté de mettre en commun nos efforts pour la résolution définitive de la crise dite du nord du Mali ;
- Instituons une cellule de contact et de suivi constituée des représentants de tous les groupes armés pour la suite des autres rencontres.

Fait à Bamako, le 17 septembre 2013

La rencontre



J'espère que nos jeunes colonels ne chercheront pas à faire du neuf avec de l'ancien ! On vous attend là où le Mali est humilié.

Depuis le 11 juin le Mali n'a pas de gouvernement et depuis le 18 Août il n'a pas de Président. Plus des 2/3 du territoire échappent au contrôle de l'Etat. C'est juste un rappel.

Combien j'aimerais que tous les Maliens sachent que chacun n'aura que ce que Dieu a prévu pour lui. Et personne n'est obligé de se rabaisser pour l'avoir.

Abdoulaye Kone



Axe Yirimadio- Wara ka sirafara : Les travaux démarrent.

Blo s'est engagé et il va gagner grâce à vous ins'hallah. Razel-Bec est en train de faire du sérieux maintenant. Nous veillons hein



Kanfari Sonni Anass Maiga



Le PURD-RN, Qu'est-ce que c'est ?

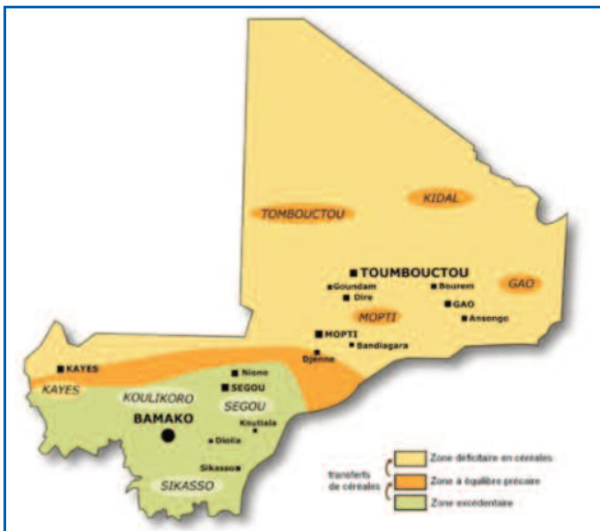
A la suite de la crise qu'a connu le Nord du pays, le gouvernement a imaginé un vaste programme de développement dont il est le seul à avoir les secrets. Il s'agit d'un programme comme les milles et une que nous avons connus et qui visent tous à promouvoir le développement des régions du Nord au même titre que celles du Sud.

Le PURD-RN est le programme d'urgence pour le développement des régions du Nord (Tombouctou, Gao, Kidal, Menaka et Taoudeni) qui, plus tard a été étendu aux régions de Mopti et de Segou. Ce programme de 3 phases financé entièrement par le budget national à hauteur de 100 milliards de nos francs, vise à accélérer le développement des régions du Nord après la crise. C'est un outil du gouvernement pour lutter contre les disparités de développement entre les régions du Mali.

Selon le gouvernement, les deux phases du programme ont été exécutés et à peu près 47 milliards Cfa auraient été investis dans les régions du Nord. Cela fait vraiment rire quelqu'un qui connaît ces dites régions qui n'ont pas avancé d'un pas depuis 2013. Alors, l'on est tenté de se demander dans quelle partie du Nord ces milliards ont été investis et en quoi.

Ce que l'on sait par contre, de tout le temps, les différents gouvernements de Bamako ont toujours exécuté à Bamako des programmes destinés aux régions du Nord avec la complicité des cadres et autres dignitaires de ces dites régions. Dans une vidéo du Président ATT, il donne des détails de comment ils ont bouffé à Bamako, des milliards destinés aux régions du Nord avec la complicité de certains chefs traditionnels et autres.

Ainsi, ce n'est pas étonnant que les milliards du PURD-RN aient aussi été investis de la même manière. Surtout que, cette fois-ci, il y a plus d'acteurs qui sont aussi très puissants. Il faut donc aller chercher ces milliards dans les poches de l'ancien ministre de la solidarité et de l'action humanitaire, chargé d'exécuter le programme et certains responsables des régions du nord.



Abdoulbaki Diallo



Le CNSP fait beaucoup de balles perdues. Ils suivent très bien les pas de IBk.

1. Manipulation
2. Mensonges
3. Compte plus sur la communication que l'action.

Peut on avoir des résultats différents avec les mêmes méthodes. Personnellement je n'y crois pas.

Ce qui est sur avec ce que je vois, vous pouvez en être sûr que les martyrs du de juillet sont partis pour rien. Wait ans sée.

Ibou SY



#Invité de l'édition spéciale de la rédaction de Seneweb le 11 septembre dernier, le leader de l'UFDG et candidat à l'élection présidentielle du 18 octobre prochain a décliné certains points auxquels il compte s'atteler une fois élu. D'abord Cellou Dalein Diallo a indiqué qu'il était inadmissible pour lui en tant que musulman de voir les Guinéens divisés à cause des intérêts politiques du président Alpha Condé.

« Je déplore le fait qu'il n'y ait pas un Etat de droit en Guinée, qu'il y ait cette discrimination introduite et entretenue par Alpha Condé qui applique la politique de diviser pour régner », a expliqué Cellou Dalein Diallo. Avant de souligner que, s'il est élu président de la République au soir du 18 octobre, sa première bataille sera d'unir ses compatriotes guinéens et de faire respecter la loi.

« Je suis élu président, mon premier objectif sera de réconcilier les Guinéens, faire en sorte que tous les fils du pays, quelle que soit leur appartenance ethnique ou sensibilité politique, soient des citoyens aux droits inviolables et égaux devant la loi. Je ferai en sorte que l'égalité des chances soit rétablie, que la promotion de la fraternité, de la tolérance et de la confiance soit la stratégie de réconciliation.

Etant donné que dans nos Etats, la position du président de la Ré-

publique influence non seulement les ministres, gouverneurs et préfets, mais aussi et surtout les citoyens, je vais, par l'exemple, mettre fin au tribalisme, faire en sorte que tous les citoyens soient traités sur le même pied d'égalité, que leur dignité soit respectée », s'est engagé Mamadou Cellou Dalein Diallo, leader de l'UFDG.



Cellou Dalein Diallo, Candidat UFDG

M. Nouhoum Togo - Officiel



Les partis politiques de l'opposition Ivoirienne appellent la population à la désobéissance civile.

YERI Bocoum



La BANK OF AFRICA EST UNE BANQUE D'ARNAQUE !!!

J'ai reçu plusieurs témoignages de clients qui sont victimes de ses vols qualifiés dont Garou Moryami Togola, En voici un autre de Idrissa Doumbia dit Idi Doum « Si quelqu'un connaît quelqu'un qui connaît quelqu'un à la BOA, prière de les dire de me rembourser mes 150 000f injustement prélevés de mon compte. Plus d'une semaine après réclamation, je n'ai reçu aucune réaction de leur part. J'ai introduit ma carte après 1mn de chargement, aucun billet ne sort mais je suis débité du montant demandé.»

Idrissa Doumbia



Audit de la gestion de l'ex présidente de la Cour Constitutionnelle : Manassa Danioko sera-t-elle devant le juge ?



Considérée par beaucoup de maliens comme étant à la base de l'amplification de l'insurrection populaire qui a finalement eu raison de l'ancien président IBK, la Cour Constitutionnelle version Manassa Danioko a été dissoute. Une décision qui a calmé certaines ardeurs parmi les contestataires. Mais aujourd'hui, des maliens épris de justice ne semblent plus se soulager de ce limogeage contraint et tardif. Ils ont décidé de passer à la vitesse supérieure en sollicitant de l'actuel patron de la Cour Constitutionnelle un audit du règne de son prédécesseur.

Le 11 juillet dernier, tard dans la nuit, IBK (président de la république d'alors) dans son discours à la nation, la 4^{ème} en un mois, affirmait solennellement "j'ai décidé d'abroger les décrets de nomination des membres restants de la Cour Constitutionnelle et d'aller vers la mise en œuvre des recommandations issues de la mission de la CEDEAO". Cette décision présidentielle a, en son temps, calmé la contestation qui a longuement réclamé cela.

Normalement, l'ancienne présidente de la Cour Constitutionnelle, Manassa Danioko, devait appartenir au passé, mais en comptant sur la détermination des maliens, cela n'est pas une réalité. Ainsi, des maliens épris de justice sous la houlette de l'AMLCDF (Association Malienne de Lutte contre la Corruption et la Délinquance Financière) ont saisi le nouveau président de la Cour Constitutionnelle, le très intègre Amadou Ousmane Touré.

Dans une missive en date du 27 août 2020, l'AMLCDF à travers son jeune président Moussa Ousmane Touré sollicitait du nouveau patron des juges constitutionnels, la prise de mesures permettant de réinstaurer la confiance entre les citoyens et la Cour Constitutionnelle mise à mal par des scandales à répétition sous la présidence de Manassa. Pour cela, il demande l'audit de la gestion financière et éthique de l'institution.

La réaction du nouveau président de la Cour Constitutionnelle ne s'est pas fait attendre longuement. Ainsi, une semaine après (le 3 septembre 2020), dans un courrier adressé à son expéditeur, le patron des juges constitutionnels donnait l'assurance qu'au moment opportun, ils procèderont à des audits organisationnel, institutionnel et de la gestion financière de l'institution. De quoi conforter davantage ceux qui croient au nouveau Mali.

Rappelons que l'ancienne et controversée présidente de la cour constitutionnelle Manassa Danioko a été élue à la tête de l'institution en 2015

Côte d'Ivoire : Le RHDP de Ouattara en meeting sur les terres de l'opposition à Yopougon



Alors que l'opposition est vent debout contre la décision du Conseil constitutionnel d'autoriser le président Alassane Ouattara à candidater pour un troisième mandat, le RHDP, parti au pouvoir, s'est autorisé à tenir meeting dans un fief de l'opposition : Yopougon, la plus grande commune d'Abidjan.

Devant des milliers de personnes, le Premier ministre, Hamed Bakayoko, pointe du doigt une jeune femme dans la foule et l'invite à le rejoindre sur scène. « D'où viens-tu ? » lui demande-t-il en posant sa main sur son épaule. « De Yopougon Sycogi. » « Qu'est-ce que tu fais ? », l'interroge-t-il. « Je vends des bananes douces », répond-elle un peu gênée. Pour la remercier d'avoir applaudi au cours du meeting, le chef du gouvernement tient à lui faire un cadeau. « Je vais te donner 5 millions de francs CFA pour tes finances », annonce-t-il. Soit près de 8 000 euros. Sous les acclamations, l'adolescente en pagne saute de joie.

« Désormais, c'est Yopougon d'Alassane ! »

Toute la matinée, le Rassemblement des Houphouëtistes pour la démocratie et la paix (RHDP) s'est lancé dans une opération séduction et reconquête à Yopougon, bastion de l'opposition. Organisateur du meeting, le député Alpha Touré Yaya, a même souhaité donner un nouveau surnom à la commune. « Désormais, c'est Yopougon d'Alassane, Yopougon d'Alassane, désormais Yopougon est pour Alassane Ouattara ! », a-t-il lancé. Sans jamais prononcer son nom, le Premier ministre a également répondu à Guillaume Soro, opposant en exil, qui a assuré depuis Paris que l'élection ne se tiendrait pas comme prévu, tout en lançant un appel à un front anti-Ouattara. « Beaucoup de gens parlent de la Côte d'Ivoire mais ils ne savent pas ce que la Côte d'Ivoire est devenue aujourd'hui, a déclaré Hamed Bakayoko. Ils ne savent pas que la Côte d'Ivoire a changé. Ils ne savent pas que la Côte d'Ivoire de la jeunesse, que l'on peut manipuler, c'est fini ! »

Sur scène comme dans l'assistance, les appels au calme et à une élection apaisée étaient le leitmotiv de ce meeting visant à soutenir un troisième mandat du président sortant Alassane Ouattara.

avant d'être limogée en juillet dernier. En attendant le début de cet audit, on se demande quel sort attend celle dont le nom fait mal aux Maliens dans leur majorité ?

Oumar Baba TRAORE

Transition politique : Les recommandations du RPM au CNSP



Des émissaires du CNSP ont pris part au mini-sommet tenu à Accra le mardi 15 Septembre 2020. Dans un communiqué en date du 16 Septembre, le Rassemblement pour le Mali (RPM) a salué la participation à ce mini-sommet du Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) qui a eu l'occasion de partager avec la CEDEAO les conclusions des concertations nationales tenues les 10, 11 et 12 septembre à Bamako.

Poursuivant dans le même ordre d'idée, le parti RPM dit avoir pris acte du communiqué final qui a sanctionné ce mini-sommet. Il a par la suite invité le CNSP à poursuivre ses actions auprès de la CEDEAO pour la levée immédiate des sanctions qui frappent les populations maliennes.

Le collège, l'inclusivité et la libération des détenus politiques

Le Président du parti des Tisserands a encouragé le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) à diligenter la mise en place du collège chargé de la désignation du président et du Premier ministre de la Transition, tous civils, conformément aux décisions issues du sommet extraordinaire de la CEDEAO.

Pour ce qui est des approches pour la sortie de crise, le RPM a félicité le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) dans sa recherche d'inclusivité de tous les acteurs politiques et sociaux du pays en vue d'une sortie de crise. Avant de l'encourager à ouvrir sans délai des consultations pour la mise en place des autres organes de la Transition. Enfin, le RPM a demandé la libération sans délai de toutes les personnalités civiles et militaires détenues en occurrence l'Ancien Premier Ministre, le Dr Boubou CISSE, l'Ancien Président de l'Assemblée Nationale, l'honorable Moussa TIMBINE.

Source: Faso Mali

Lutte contre le terrorisme : Les FAMA ont neutralisé des terroristes et saisi du matériel à Nampala

Les FAMA ont neutralisé cinq terroristes, le mercredi 16 septembre 2020 à Tolodjé dans la localité de Nampala. Suite à cet accrochage, les FAMA ont aussi saisi du matériel sur les Groupes Armés Terroristes (GAT).

Ces matériels saisis à Tolodjé comprennent 04 PM, 06 fusils de chasse, des munitions en vrac, 09 motos et un important lot de médicaments.

Rebondissements dans l'affaire AZI : Makoye Sissoko et complices mis sous mandat de dépôt



Dans un article précédent, nous vous révélions que Madame Makoye Sissoko avait été à Bollé en compagnie d'autres complices. Nous sommes en mesure de vous livrer l'identité de ces personnes déférées aujourd'hui. Selon les sources du (Figaro du Mali), il s'agit de Yacouba Traoré, de Madame Mariam Traoré, de Madame Aissatoune Touré et de Madame Madina Coulibaly.

Faut-il le rappeler, dans un premier temps, Makoye Sissoko avait été écrouée par le parquet de la commune VI, suite à une plainte d'un particulier. Elle avait bénéficié d'une liberté provisoire trois (3) mois après. Cette nouvelle procédure a été engagée par la direction de l'AZI suite à un audit au sein du service. Selon nos sources judiciaires, c'est l'AZI qui a porté plainte, par les soins de son avocat devant le procureur, avec l'ensemble des documents y afférents.

Source : Figaro du Mali



Côté ami l'on ne déplore aucune perte.

Source : Forces armées maliennes

Mali : L'embargo commence à peser sur les populations

Depuis le coup d'État du 18 août, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest a décidé de suspendre ses échanges financiers et commerciaux avec le Mali, à l'exception des produits de première nécessité. Cet embargo partiel n'est pas complètement appliqué, mais la CEDEAO menace d'un embargo « total » cette fois, si la junte qui a pris le pouvoir ne nomme pas d'ici mardi prochain un président et un Premier ministre civils. Une perspective redoutée notamment par les commerçants qui importent des produits de la Côte d'Ivoire. Pour eux, les conséquences se font déjà sentir. **Reportage au marché Dosolo Traoré à Bamako.**

Sydou Diakité, Contrôleur qualité au marché Dosolo Traoré, se déssole devant une cargaison d'oranges importées en train de pourrir au pied d'un camion : « Voilà, tout cela, c'est gâté. C'est à jeter ! ». A cause de l'embargo, les marchandises qui transitent par la Côte d'Ivoire mettent trois fois plus de temps que d'habitude pour arriver tellement abimées que certains jours, elles ne sont même plus déchargées : « Il y a des postes de contrôles tous les 20 ou 40 kilomètres. Les marchandises sont gardées sur la route. On en a marre. On souffre avec cet embargo », se déssole-t-il.

Kadja Sylvie, vendeuse dans une travée voisine, a beau casser les prix, elle peine à écouler cette marchandise à peine arrivée et déjà avariée : « Les clients font le tri, ils achètent les oranges pas trop abimées », raconte-t-elle. « Et les autres je n'ai plus qu'à les jeter. Pour essayer



de m'en sortir, je vends les trois oranges à 50 francs CFA au lieu de 100 francs d'habitude. »

À ces délais d'acheminement rallongés, s'ajoute un autre défi pour les importateurs : payer les fournisseurs. À cause de l'embargo sur les transactions financières, Mamadou Diallo, Secrétaire exécutif d'une association de grossistes : « Si nous voulons envoyer par exemple de l'argent à Daloa, la région bananière de Côte d'Ivoire, ce n'est pas possible », explique-t-il. « Nous sommes bloqués, c'est très difficile. Donc, on prend le risque d'envoyer de l'argent avec les chauffeurs. » L'argent est ainsi convoyé en voiture. « C'est très risqué parce qu'il y a les coupeurs de route. On est attaqués sur la route », souligne-t-il.

Chacun appelle donc la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à lever l'embargo dont les premières victimes, disent-ils, ne seront ni les hommes politiques ni les militaires, mais la population malienne.

SAER
EMPLOI
SOCIÉTÉ AFRICAINE D'ÉTUDES ET DE RÉALISATIONS

GESTION
DES RESSOURCES
HUMAINES

Leader des services de Gestion
des Ressources Humaines
et Paie en Afrique de l'Ouest

Assurés et Prescripteurs, Attention à la fraude !



La CANAM rappelle à tous que toute fraude commise pour accéder aux prestations est punie par les dispositions de la loi N°09-015 du 26 Juin 2009.

La CANAM sait compter sur la compréhension de tous

Produits de consommation du Mali : Des stocks rassurants



L'État d'approvisionnement du marché national en produit de base est rassurant, après un mois d'embargo imposé par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) à notre pays. «Les stocks de produits de première nécessité déclarés au niveau de la Direction Générale du Commerce, de la Consommation et de la Concurrence (DGCC) par les importateurs réguliers et ceux détenus par les commerçants détaillants sont supérieurs au seuil d'alerte et couvrent les besoins de consommation du moment», a révélé mercredi le Directeur général. Cette situation est due, a précisé Boucadary Doumbia, à l'exclusion des produits de première nécessité du champ de l'embargo. «Ces produits sont importés sans trop de difficulté», se réjouit-il, pour rassurer les consommateurs maliens.

En conséquence, les prix à la consommation des produits sont, par rapport à la semaine passée, restés stables à l'exception de ceux des produits saisonniers (oignons, fruits et légumes, tubercules) généralement importés, a précisé Boucadary Doumbia. Cette hausse

sensible du prix de ces denrées n'est pas, selon lui, liée uniquement aux effets de l'embargo, mais au caractère cyclique de leur commercialisation.

Toutefois, il urge, au regard de la structure de notre commerce et de la situation géographique du Mali, de prendre les décisions nécessaires devant aboutir à la levée au plus vite de l'embargo. Cela, afin d'éviter une perturbation à long terme du circuit d'approvisionnement de notre pays.

En la matière, on note déjà une baisse du volume des importations en provenance de la sous-région de l'ordre de 202 milliards de FCFA par rapport au mois passé, a révélé le Directeur général. Ce qui correspond à 57% de la valeur moyenne des importations maliennes venant de cette zone.

Les produits les plus importés durant le mois d'août sont les combustibles minéraux et les huiles minérales (hydrocarbures) (49%), les machines et les appareils (10%), les produits alimentaires (14%), les produits pharmaceutiques (5%). Les principaux pays d'importation au cours de la période sont le Sénégal (17%),

la France (13%), la Côte d'Ivoire (11%), la Chine (9%), la Suisse (7%), les Émirats Arabes Unis (5%), Singapour (5%), le Royaume-Uni (5%).

Une baisse du volume des importations en provenance de la sous-région est perceptible. S'agissant de la sous-région, le Sénégal, la Côte d'Ivoire et le Niger constituent les plus grandes sources d'approvisionnement. Ceci s'explique, à en croire Boucadary Doumbia, dans une large mesure, par les produits pétroliers qui couvrent 32% du total des importations.

La CEDEAO, rappelle-t-on, est une Union douanière – un accord commercial régional dont les États membres ont adopté une politique commerciale commune vis-à-vis des États tiers – avec un Tarif extérieur commun. Le Tec, entré en vigueur le 1er janvier 2015, désigne un droit de douane commun aux membres d'un groupe de pays qui sont souvent liés entre eux par un accord de libre-échange.

À ce titre, cette Union douanière dispose également d'une règle d'origine permettant aux produits originaires de circuler librement en franchise de droit et sans contingence, a expliqué le spécialiste en commerce qui a ajouté que les produits non originaires sont assujettis au paiement du tarif extérieur commun à cinq bandes (0%, 5%, 10%, 20%, et 35%). «Des efforts sont en cours pour harmoniser les réglementations commerciales restrictives (obstacles techniques au commerce, mesures sanitaires et phytosanitaires etc.)», annonce Boucadary Doumbia.

Outre le manque à gagner pour le commerce, les effets néfastes de l'embargo sur notre pays sont également d'ordre économique et social. Il s'agit là de la perte de recettes fiscales et douanières, l'augmentation du coût des importations en raison de l'acheminement des marchandises à partir des plateformes portuaires plus distantes (Mauritanie, Algérie, Maroc). S'y ajoutent la restriction de la concurrence avec des conséquences sur les prix et les pertes d'emplois dans les secteurs orientés vers l'import-export.

D'où l'urgence de finaliser le processus, déjà enclenché, de désignation des dirigeants de la transition, afin de permettre la levée des sanctions au plus vite.

Check M. TRAORÉ

Secteur privé de la santé : Condition d'exploitation d'un laboratoire de biologie médicale

a) Loi 85-41/AN-RM, portant autorisation de l'exercice privé des professions sanitaires

La libéralisation des professions sanitaires a été instaurée par la loi 85-41/AN-RM portant autorisation de l'exercice privé des professions sanitaires.

A son article 7, il est stipulé que : il est interdit à un membre d'une profession sanitaire, d'exercer en même temps une autre profession sanitaire.

Cela signifie par exemple que : un cabinet de consultations et de soins ne doit pas faire d'analyses biomédicales, ne doit pas

disposer de dépôt de vente de médicaments (doit avoir seulement une armoire d'urgence), ne doit pas faire d'hospitalisation, ne doit pas faire d'accouchement;

Une clinique médicale ne doit pas faire de chirurgie ni de d'accouchement, ne doit pas faire d'imagerie médicale (échographie, radiographie scanner) ;

Cela signifie aussi que les cliniques médicale, chirurgicale ou odontostomatologique ne devraient pas faire d'analyses biomédicales. Cependant, elles peuvent disposer de dépôts de vente de médicaments dont les listes sont fixées par un arrêté du Ministre en charge de la Santé.

Mais, il existe une disposition particulière (article 62 Arrêté 91-4319, fixant les modalités d'organisation de l'exercice des professions médicales et paramédicales) formulée comme suit : les cliniques médicales, les cliniques chirurgicales et clinique d'odontostomatologie peuvent disposer éventuellement d'un laboratoire d'analyses biomédicales, qui sera tenu conformément aux dispositions en vigueur.

b) Arrêté 91-4318/MSP-AS/CAB du 30 octobre 1991 (dispositions en vigueur relatives à l'exploitation d'un laboratoire d'analyses biomédicales) :

Article 49 : un laboratoire d'analyses biomédicales peut être exploité par toute personne physique ou morale remplissant les conditions définies par les dispositions du décret 91-106/PRM portant organisation des professions sanitaires qui stipule :

- A son article 46 : sont considérées comme analyses biomédicales, celles qui relèvent de la bactériologie, de la parasitologie, d'immunologie, de hématologie, de l'anatomopathologie et de la biochimie ;
 - A son article 48 : Un laboratoire d'analyse biomédicale doit être placé sous la direction et la responsabilité d'un pharmacien biologiste ou d'un médecin biologiste titulaire d'un ou de plusieurs diplômes de spécialisation se rapportant aux disciplines visées à l'article 46 ;
- Article 50 : la demande de licence d'exploitation d'un laboratoire d'analyses biomédicales est adressée au Ministre chargé de la Santé Publique sous couvert de l'Ordre intéressé. Cette demande comporte :
- La description et le plan des locaux ;
 - La liste complète du matériel ;
 - La liste et la qualification du personnel ;
 - La nature des analyses qu'il se propose



d'exécuter ;

-La décision autorisant le postulant à exercer à titre privé dans la spécialité laboratoire d'analyses biomédicales.

Article 51 : lorsque le laboratoire est exploité par une personne physique, celle-ci en assure la direction. Lorsque le laboratoire est exploité par une personne morale, celle-ci désigne les personnes ci-après :

-Pour une société à responsabilité limitée : le gérant

-Pour une société en nom collectif : les gérants associés.

Article 52 : Nul ne peut assurer la direction d'un laboratoire d'analyses biomédicales s'il n'est titulaire d'un diplôme de médecin biologiste ou de pharmacien biologiste ou de tout autre diplôme reconnu équivalent.

Article 53 : Une personne qui assure la direction d'un laboratoire d'analyses biomédicales, ne peut exercer dans plus d'un laboratoire.

Les conditions de fonctionnement d'un laboratoire biomédicales

sont définies par les articles suivants :

Article 57 : Tout laboratoire d'analyses biomédicales exploité par une personne physique ou en société, est signalé au public par un plaque professionnelle apposée à la porte des locaux du laboratoire ou de l'immeuble dans lequel est installé le laboratoire.

Article 57 Sur tous les documents ou titres professionnels, notamment sur tous les comptes rendus émanant du laboratoire, doivent figurer de façon très apparente les mentions suivantes :

Laboratoire d'analyses biomédicales ;
L'adresse du laboratoire ;

Le numéro d'agrément du laboratoire.

Article 59 : les analyses biomédicales ne peuvent être effectuées que sur prescription médicale. Article 60 : Tout compte rendu émanant d'un laboratoire autorisé doit porter

la signature du responsable technique du laboratoire.

Lorsqu'un prélèvement est a été transmis aux fins d'analyses à un autre laboratoire spécialement équipé pour effectuer cette analyse, la mention de ce laboratoire, ainsi que la qualité de la personne qui a effectué l'analyse, doivent figurer de façon très apparente sur les résultats d'analyses.

Article 61 : Le relevé chronologique, ainsi que les résultats nominatifs des analyses effectuées par le laboratoire ou transmises par ce laboratoire à un autre laboratoire, sont établis et conservés pendant une période de dix (10) ans.

**Par Badjigui Traoré,
Inspecteur de la Santé
Ministère de la Santé
et des Affaires Sociales**

SAMA
transfert d'argent

Transfert d'argent

ECONOMISEZ JUSQU'À
40%
SUR VOS FRAIS DE
TRANSFERT D'ARGENT

www.sama.money

Transition malienne : **Aller droit au but**



Le Mali se trouve véritablement à la croisée des chemins depuis le 18 Août 2020 suite à la démission du président de la République et du gouvernement, et après la dissolution préalable de l'Assemblée Nationale. Une analyse sans complaisance du contexte est nécessaire car l'honneur et la dignité ne sont plus des valeurs cardinales au sein de la société. Il y a l'infiniment grand entre ce que nous souhaitions être en 1992 et ce que nous sommes aujourd'hui devenus. Le modèle politique et le choix des dirigeants y sont-ils étrangers ?

COMMENT JUGER NOTRE EXPÉRIENCE DÉMOCRATIQUE SANS LA CONDAMNER ?

Des observateurs avisés de la société affirment que sous la 1ère République dirigée par Modibo Kéita, le malien avait un sens élevé de l'honneur et de la dignité, qu'il se mettait au-dessus des contingences basement matérielles. Les mêmes disent que sous la 2ème République dirigée par Moussa Traoré, le malien était guidé par la crainte qui l'obligeait à respecter la puissance publique. Sous la 3ème République dont les nombreuses dérives ont conduit le pays au purgatoire et dont nous vi-

vons certainement les derniers soubresauts, que n'a-t-on pas vu et fait au Mali ? Toutes les limites de la morale ont été franchies et tous les interdits violés avec une amplitude qui frise l'arrogance chez les délinquants à col blanc assurés de l'impunité la plus totale. Le délit d'initié est devenu la règle, faussant la loi du marché, jetant aux orties les hommes d'honneur et les pratiques vertueuses. L'éducation nationale a été dévoyée et mise au rabais, l'armée nationale cassée à souhait pour fragiliser toutes les autres institutions. Et que dire du système judiciaire tant décrié ?

Les moins méritants ont été propulsés à des postes de responsabilité par des leaders plus portés sur le populisme et leur réélection que sur la protection des intérêts du pays. Les présidents successifs du Mali depuis l'indépendance et leur système de gestion sont présentés dans l'un de ces trois tableaux. Les faits sont malheureusement têtus et ils prouvent que de Modibo Kéita à Ibrahim Boubacar Kéita, on est allé de Caribé en Scylla, pour ne pas dire du sommet vers les bas-fonds.

La déliquescence de la classe politique mais aussi de la société civile soutenue par la corruption des élites a fini par nous conduire au bord du précipice. Heureusement, quelques

poches de moralité ont survécu et elles tentent de reprendre le dessus. De dignes fils sont intervenus à différents niveaux pour entamer une révolution tranquille qui a freiné l'hécatombe. « De la racine à la feuille, la sève monte et ne s'arrête pas » a dit Seydou Badian. Le pari n'est pas gagné pour autant car les grands prédateurs et leurs affidés locaux sont à l'affût et ils ne manquent pas de ressources.

MENER UNE TRANSITION RESPONSABLE POUR UN NOUVEAU MALI

Certains débats sur la transition relèvent du superfétatoire et même de la sorcellerie. En effet, face à un malade dont l'état est critique, la sagesse ne recommande-t-elle pas la stabilisation et un bon diagnostic au lieu de se perdre dans des débats sur le délai de guérison qui ne peut être fixé de façon mécanique ? Il ne faut pas perdre de vue que le Mali est un enjeu géo-stratégique majeur au Sahel et que le dynamisme et la résilience de son peuple créent des insomnies chez certains leaders politiques africains.

C'est pourquoi, les analyses et propositions sur le Mali et la transition doivent être traitées avec beaucoup de clairvoyance et de précau-

tion. Le M5-RFP, qui a commencé la lutte, n'a pas proposé un agenda sur l'après IBK, tel un programme commun de gouvernement. Jusqu'à la fin de sa lutte, la démission d'IBK et de son régime ont donc semblé être l'objectif recherché. C'est le péché originel de ce mouvement, car le vrai pouvoir ne s'accommode ni d'ambiguïtés ni de sous-entendus. On se donne les moyens de le prendre pour l'exercer.

L'autre tare est sa composition hétéroclite et la présence en son sein de plusieurs têtes fortes de la classe politique qui n'ont pas laissé que de bons souvenirs aux maliens. Seul l'Imam Dicko, autorité morale reconnue par tous apparaît comme le dénominateur commun et il ne semble pas décidé à entrer dans l'arène politique. Dans ces conditions, le Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP) tout en reconnaissant le poids du M5-RFP et son influence, ne peut que chercher à ratisser le plus large possible afin de donner du crédit à sa mission qui est d'envergure nationale. Comment le lui reprocher ?

L'urgence pour les partis et regroupements politiques, c'est de s'organiser pour aller à la conquête du pouvoir d'Etat par les élections. Du reste, les jeunes du M5-RFP tirant les conséquences des contradictions au sein du mouvement, ont constitué un bloc pour mener des actions sur le terrain. Ils sont certes actifs et visibles mais peu habitués aux arcanes des luttes politiques. A présent, si le M5-RFP veut préserver ses chances, il doit éviter l'éclatement et rester un partenaire loyal, mais vigilant vis-à-vis du CNSP qui est plus homogène et détient aujourd'hui la réalité du pouvoir.

Dans la conduite de la transition, il faut éviter la confusion des rôles car le CNSP qui ne vit que pour la période de la transition doit rassembler tous les maliens, y compris les partisans d'IBK dès lors que ceux-ci sont de bonne foi et ne s'inscrivent pas dans une logique de sabotage du processus qui doit être inclusif. Le Mali qui a l'habitude du tangage gagnera cette autre bataille qui inspirera l'Afrique.

Mahamadou Camara

Email : mahacam55mc@gmail.com

Bouleversement de l'ordre constitutionnel : La dualité constitutionnelle aberrante de la transition



Adoptée dans un tintamarre de controverse à la suite de trois jours de concertations nationales allant du 10 au 12 septembre 2020, la Charte de la transition pêche congénitalement par l'imposture juridique fondamentale de la dualité constitutionnelle quelle instaure entre elle et la Constitution de 91 tout en s'assurant de sa propre suprématie sur cette dernière.

Le fantasme d'un ordre constitutionnel survivant a un vide constitutionnel !

La Charte de la transition ne s'inscrit pas dans un contexte de révision constitutionnelle qui serait menée par des pouvoirs institués par la Constitution de 91. Néanmoins, on entend certains soutenir, sans rire, qu'il y a vide constitutionnel mais survivance d'un ordre constitutionnel, sommant au passage de ne pas confondre vide constitutionnel et rupture constitutionnelle ! Ces élucubrations suggèrent l'existence d'un ordre constitutionnel dans un vide constitutionnel. Par conséquent,

il subsisterait au Mali, un ordre constitutionnel en vigueur en dépit du vide constitutionnel consécutif au coup d'Etat du 18 août 2020. Pure fantasmagorie juridique de prétendus constitutionnalistes.

Si le vide constitutionnel n'équivalait pas à une rupture d'ordre constitutionnel, pourquoi parle-t-on, y compris en jargon CEDEAO, de "rétablissement de la Constitution". Pourquoi parle-t-on de "retour à l'ordre constitutionnel" ? Ne serait-il pas stupide de prétendre "rétablir une Constitution" déjà en vigueur, ou de "retourner à un ordre constitutionnel" qu'on n'a jamais quitté ou abandonné ?

Le vide constitutionnel, c'est en fait la rupture de l'ordre constitutionnel.

Le déni du vide juridique créé par cette rupture de l'ordre constitutionnel relève simplement d'un constitutionnalisme de sous-développement démocratique proposé de préférence aux expériences africaines de démocratisation. Ce constitutionnalisme de bas étage se réclamant d'un droit constitutionnel dit de crise est constamment alimenté par des bricolages juridico-politiques grotesques. Ce prétendu droit

constitutionnel de crise, c'est plutôt un signe pathologique de crise d'un droit constitutionnel frappé d'anémie par sa pauvreté en substance juridique. Ce droit constitutionnel en quarantaine, vit isolé, très éloigné des standards de la constitutionnalité.

La charte ne peut pas formellement réviser la constitution de 92

Dans son préambule, en même temps que la Charte se fonde sur la Constitution du 25 février 1992, elle considère également l'urgence et la nécessité de doter le Mali d'organes de transition afin de combler le vide constitutionnel dans la conduite des affaires publiques. Tout en constatant le vide constitutionnel, la Charte se fonde quand même sur la Constitution de 92. Or, et c'est de l'évidence même- il ne saurait y avoir à la fois vide constitutionnel et application de la Constitution de 1992.

La Charte se veut à la fois un acte constituant autonome fondateur de nouvelle Constitution et un acte constituant modificatif de la Constitution de 92. De ce fait, les Concertations nationales des 10, 11 et 12 septembre 2020 ont épousé l'imposture juridique intenable d'un exercice à la fois de révision constitutionnelle et d'élaboration de nouvelle Constitution. Or, un pouvoir constituant ne peut être à la fois originaire dans le sens de l'élaboration d'une

nouvelle constitution, et dérivé dans le sens de la révision d'une constitution en vigueur. La position bancal de la Charte dans cette imposture ne tient pas la route. La Charte est infondée à exercer un pouvoir de révision constitutionnelle.

- Sinon comment expliquerait-t-on les conditions limitatives d'objet, de portée, de procédures et de délais, découlant de l'article 118 de la Constitution du 25 février 1992 ?

- Comment peut-on formellement réviser la Constitution du 25 février 1992 tout en étant dans une posture extra constitutionnelle ?

- Pourquoi la Charte qui se veut modificative de la Constitution n'a-t-elle la mouture formelle d'une loi constitutionnelle modificative?

- Pourquoi au contraire, la Charte existe-t-elle parallèlement, voire concurremment à la Constitution de 92 ?

La charte devrait servir de constitution de transition vers une 4ème République

La Charte relève plutôt d'un exercice d'élaboration de nouvelle constitution. Or, l'élaboration d'une nouvelle constitution procède d'une prérogative de pouvoir constituant originaire, attaché à fonder un nouvel ordre politico-juridique fixant le statut de l'Etat et du régime politique. Ce pouvoir est qualifié d'originaire, car il intervient comme dans la situation pré-

sente, chaque fois qu'il y a un vide constitutionnel consécutif à l'effondrement d'un régime constitutionnel. En tant qu'acte constituant créateur par définition de constitutionnalité du fait de son caractère souverain, la Charte ne peut pas se fonder sur un quelconque texte de nature constitutionnelle.

Cela signifie que les Concertations nationales des 10, 11 et 12 septembre 2020 ont servi de cadre d'exercice d'un pouvoir initial, inconditionné et absolu, dont la juridicité ne tient à aucune norme nationale supérieure, pas même la Constitution de 1992. Les Concertations nationales devraient servir de transit vers un ordre juridique étatique nouveau pour le Mali. Les Concertations ont en quelque sorte joué le rôle d'une assemblée constituante souveraine dans le principe.

La Charte relevant de l'exercice de ce pouvoir constituant originaire, n'a pu à aucun moment réviser la Constitution du 25 février 92. C'est bien pour cette raison évidente que la dualité constitutionnelle, matérialisée par la Constitution du 25 février 1992 et la Charte de la transition, avec primauté de cette dernière, ne procède que du bricolage juridique dans la pure tradition du régime défunt de IBK.

**Dr Brahim FOMBA Enseignant
Chercheur Université des Sciences
Juridiques et Politiques de Bamako
(USJP)**



Vice-présidence de la transition : Éviter toute velléité d'accaparement du pouvoir



Le colonel Assimi Goita et certains de ses compagnons du CNSP étaient à Accra, au Ghana, dans le cadre du mini-sommet des chefs d'Etat de la CEDEAO sur la situation au Mali. Assimi Goita et ses hommes y étaient sur invitation du président ghanéen, président en exercice de la CEDEAO, pour éclairer la lanterne des chefs d'Etat sur le processus de normalisation en cours. Mais apparemment, les chefs d'Etat de la CEDEAO ne font pas confiance à la junte dans son projet de création d'un poste de vice-président dans l'architecture de la transition.

Et pour cause : s'ils n'ont pas rejeté l'idée de la création de ce poste, comme cela a été dit dans la charte de la transition adoptée, tout comme le fait que cela soit occupé par un militaire du CNSP, ils ont cependant été intransigeants sur certaines prérogatives du vice-président, comme le fait que ce dernier puisse remplacer le président de la transition en cas de vacance. Pour la CEDEAO, le vice-président devra s'occuper uniquement des questions sécuritaires et de défense, mais pas question qu'il remplace le président en cas de

vacance ! Selon la charte de la transition, « **Le Président de Transition est secondé par un Vice-président. Il est désigné suivant les mêmes conditions que ce dernier. Le Vice-président est chargé des questions de défense, de sécurité et de la refondation de l'État... Il remplace le Président en cas d'empêchement temporaire ou définitif. Lorsque le Président de Transition est empêché de façon temporaire de remplir ses fonctions, ses pouvoirs sont provisoirement exercés par le Vice-président. En cas de vacance de la Présidence de Transition pour quelque cause que ce soit, ou d'empêchement définitif constaté par la Cour Constitutionnelle saisie par le Gouvernement de Transition, le Vice-président assure l'intérim** ».

Apparemment la CEDEAO a des problèmes avec cette disposition de la charte, une innovation qui suscite d'ailleurs des interrogations à l'interne ici au Mali. Et comme nous l'avons souligné dans ces colonnes, des risques d'ac-

crochages entre le président et le vice-président dans l'exercice de leurs prérogatives respectives ne sont pas à exclure pendant les 18 mois de transition ! En effet, des chevauchements entre le président et le vice-président ne vont sans doute pas manquer. Si le président est un civil, son vice-président militaire pourrait ne pas manquer d'astuces pour le mettre dans une situation d'incapacité dans le but de prendre sa place, aucune procédure de remplacement du président n'étant prévue dans la charte, qui parle plutôt d'intérim !

La CEDEAO craint donc, si on venait à donner la possibilité au vice-président de remplacer le président en cas de vacance, que le colonel Goita et ses hommes ne finissent par accaparer la présidence de la transition. A rappeler que ceux-ci sont sommés de nommer un Président et Premier ministre civils pour la transition au plus tard demain mardi, jour commémoratif des 60 années d'indépendance du Mali... Attendons donc pour voir !

■ Yama DIALLO

UN GROUPE BANCAIRE PROCHE DE VOUS !

Filiales



BDU - BF
BURKINA FASO



BDU - CI
CÔTE D'IVOIRE



BDM FRANCE
FRANCE



BDU
BANCO DA UNIÃO
GUINÉE BISSAU

Siège social : Avenue Modibo Kéita / BP 94 Bamako Mali

Tél. : (+223) 20 22 20 50 / 20 22 53 36 - Fax. : (+223) 20 22 50 85/20 22 42 50

www.bdm-sa.com

VOS AMBITIONS N'ONT PAS DE LIMITE



BDM SA

Prix Vaclav Havel : L'artiste rwandais Kizito Mihigo récompensé à titre posthume

Le chanteur rwandais Kizito Mihigo est l'un des trois lauréats cette année du prix Vaclav Havel. Ce prix récompense chaque année des artistes qui s'opposent avec leurs œuvres à la dictature.

Selon le communiqué de la Human Rights Foundation, il est d'abord récompensé pour les travaux de sa fondation pour la réconciliation, la fondation Kizito Mihigo pour la paix. Kizito Mihigo était lui-même rescapé et avait travaillé notamment dans les écoles, mais aussi dans les prisons, auprès de ceux qui étaient condamnés pour un génocide dont il était une victime.

« Un énorme courage »

Mais s'il a reçu ce prix, c'est aussi à cause de sa chanson controversée, *Igisobanurocy'urupfu* (L'explication de la mort en français). C'est le sens même du prix Vaclav Havel. Selon le communiqué, Kizito Mihigo a fait

preuve « d'un énorme courage » en 2014 en diffusant cette chanson dans laquelle il appelait à la compassion pour toutes les victimes, y compris celles des massacres du Front Patriotique Rwandais du président Paul Kagame. « Le régime a rapidement banni cette chanson qui contredit l'histoire officielle », rappelle la Human Rights Foundation.

Juste après, Kizito Mihigo avait été arrêté et condamné à 10 ans de prison pour « complot contre le gouvernement ». Il avait été libéré au bout de quatre ans. Sa fondation n'a jamais pu reprendre ses activités. Kizito Mihigo est mort dans des conditions suspectes en prison le 17 février 2020 après avoir cherché à fuir le pays. Kigali a toujours affirmé qu'il s'était suicidé.

Il a reçu ce prix posthume en même temps que l'artiste chinois Badiucao, surnommé jusqu'à l'année dernière le Banksy chinois. Comme le célèbre artiste de rue britannique, lui aussi défend les droits de l'homme à travers ses œuvres et lui aussi le faisait de manière anonyme. Mais en 2019, Badiucao décide de mettre fin au mystère. Lors d'un documentaire sur sa vie diffusé en Australie où il a trouvé refuge, Badiucao, apparaît face caméra et révèle son identité. Le choix est clair, dit-il : « soit je disparaissais, soit je sors de l'anonymat et j'affronte le gouvernement chinois »

Avant cela l'artiste, naturalisé australien, était toujours masqué en public. Ses caricatures qui tournent en dérision le parti communiste chinois, ont largement été diffusées sur les réseaux sociaux de son pays d'origine. Mais il a très vite été confronté à la censure de Pékin. Badiucao a fini par bâtir sa réputation hors des frontières de la Chine.

Sur son compte Twitter, l'artiste désormais lauréat du prix Vaclav Havel 2020, se dit honoré par cette distinction. Il partage cette récompense avec les Ouighours, les Tibétains, les Mongols et les Hong-kongais qui font face à la répression chinoise.

Également récompensé, l'humoriste satirique saoudien Omar Abdulaziz.





Présidentielle ivoirienne : L'opposition semble prête à s'unir

Après la validation par le Conseil constitutionnel de la candidature d'Alassane Ouattara, l'opposition, semble se rapprocher pour faire barrage. Tous sont d'accords sur deux choses : la candidature d'Alassane Ouattara est illégale et les conditions ne sont pas réunies pour organiser des élections apaisées, transparentes et équitables.

D'abord, mercredi 16 septembre, l'EDS, la plateforme pro-Gbagbo appelle à la mobilisation en vue de futures manifestations contre la candidature Ouattara. « Nous allons lutter pour que les élections se déroulent dans un cadre juridique convenable, dans un cadre sécuritaire convenable », déclare l'un des lieutenants de Gbagbo, Assoa Adou, promettant de se concerter avec ses « alliés du PDCI » sur les actions à mener.

Une « unité d'action »

Le lendemain, Guillaume Soro appelle quant à lui l'opposition à « une unité d'action pour stopper M. Ouattara [...] par tous les moyens légaux et légitimes ». Par-là, il entend saisir l'ONU, l'UA, l'UE et la CEDEAO pour obtenir une remise à plat du processus électoral et une nouvelle élection. Car le leader de GPS martèle aussi qu'il n'y aura « pas d'élections le 31 octobre », sans expliquer comment concrète-

ment il compte l'empêcher, mais n'excluant pas d'en appeler à la rue.

Sur Twitter, Henri Konan Bedié s'est pour sa part félicité « de l'unité d'action proposée par GPS et soutenue par le FPI. [...] Le PDCI s'associe évidemment à cette démarche. ». Le jeudi, le PDCI a aussi décidé de boycotter la commission de la CEI où le parti avait un représentant. Le parti n'y participera tant que l'institution n'aura pas été réformée.

Cela signifie-t-il que le PDCI va jeter ses militants dans la rue et qu'Henri Konan Bedié, 86 ans, n'ira pas au scrutin du 31 octobre ? En attendant de clarifier sa position, Bedié reçoit toute l'opposition ce week-end.

Pascal Affi N'Guessan, candidat lui aussi, adhère également à cette proposition de rassemblement. Pour autant, dans un meeting ce vendredi, l'ancien Premier ministre a eu des mots peu amènes à l'endroit de Ouattara et Bedié : « Depuis 30 ans vous nous emmerdez. Depuis 30 ans, vos ambitions politiques ont

défiguré ce pays ». Pas sûr que le doyen de l'opposition apprécie.

« Guillaume Soro n'est pas audible »

Le gouvernement ivoirien a réagi aux déclarations de Guillaume Soro appelant l'ensemble de l'opposition ivoirienne à s'opposer à la tenue de la présidentielle du 31 octobre ensemble. « Guillaume Soro n'est pas audible dans son appel à l'opposition puisque cette opposition ne lui fait pas confiance. Guillaume Soro a 30 ans de présence sur la scène politique ivoirienne. Guillaume Soro a des antécédents avec tous les acteurs politiques en Côte d'Ivoire. Guillaume Soro a été un acteur majeur dans la crise ivoirienne. Donc, Guillaume Soro aujourd'hui est victime d'une crise de confiance même au sein de l'opposition », a déclaré Mamadou Touré, le porte-parole du gouvernement ivoirien.

Selon le porte-parole, il est « prétentieux de la part de Guillaume Soro » que d'annoncer que les élections ne se tiendraient pas à la date constitutionnelle. « Nous avons des institutions qui font le travail. La date est prévue par notre Constitution et toutes les institutions en charge d'organiser les élections travaillent dans le sens de l'organisation des élections à la date indiquée », a-t-il rajouté.

Source : RFI

Pérou : Le président Martin Vizcarra échappe à une procédure de destitution

Le président péruvien Martin Vizcarra à la sortie de son audition par le Parlement le 18 septembre 2020 à Lima. AP Photo/Rodrigo Abd

Les voix de 87 parlementaires sur les 130 qui composent le Parlement monocaméral du Pérou étaient nécessaires pour destituer le président de centre-droit, au pouvoir depuis 2018. Mais à l'issue de dix heures de débat, seuls 32 députés se sont prononcés pour entériner la procédure de destitution pour « incapacité morale », initiée la semaine dernière par ce même Parlement à la suite d'accusa-

tions de manipulation de témoins dans une enquête pour des soupçons de corruption.

L'affaire porte sur l'embauche d'un chanteur par le ministère de la Culture, la justice soupçonnant l'artiste d'avoir bénéficié d'un contrat de complaisance. Des enregistrements audio dans lesquels Martin Vizcarra demande à des témoins de mentir avaient précipité le vote d'une motion du Parlement, 65 parlementaires sur les 52 requis ayant demandé d'enclencher la procédure de destitution.

À l'ouverture des débats vers 10h locales (15h TU), Martin Vizcarra s'est rendu au Parlement

pour plaider sa cause, bien qu'il n'y soit pas tenu par la loi. « Je ne pars pas, je ne l'ai pas fait avant et je ne vais pas le faire maintenant », a-t-il déclaré. Mais il s'est ensuite retiré, laissant la parole à son avocat, Me Roberto Pereira, qui a demandé « le rejet » de la procédure « car elle souffre d'un manque de caractérisation des faits ».

Cette crise politique n'est pas liée à des différences idéologiques, puisque le président et la majorité parlementaire sont tous deux de centre-droit. Elle se résume, selon les analystes et aux yeux de la population, à une simple lutte de pouvoir, avec la polémique autour du contrat du chanteur pour prétexte. Selon un sondage rendu public mardi, 80% des Péruviens pensaient que le Martin Vizcarra, 57 ans, devait rester au pouvoir.

Source : RFI



League des Champions d'Europe : "L'ère des super joueurs s'achève peut-être avec les carrières de Messi et Cristiano"



La fin de règne de Lionel Messi à Barcelone suggère qu'une époque est révolue, pas seulement pour son club, selon notre chronique Jérôme Latta.

Si l'on en juge par l'onde de choc médiatique, les spéculations et les convoitises suscitées par l'annonce de ses velléités de départ du FC Barcelone, ni l'aura de Lionel Messi, ni la valeur sportive qu'on lui prête ne sont en déclin. Quant à estimer ce qu'il vaut vraiment, on est tenté de reprendre le slogan d'un sponsor du football : « Priceless ». Enfin, tout de même moins que les 700 millions d'euros de sa clause libératoire, qu'aucun club ne peut lever et dont le joueur conteste la validité. Quoi qu'il en soit, cette valeur ne relève plus d'une rationalité strictement sportive.

Même si l'on a coutume de dire que ces marqueplayers peuvent gagner des compétitions à eux seuls, on ne chiffre plus seulement ce qu'ils apportent sur le terrain, mais aussi ce qu'ils rapportent en dehors : médiatisation, prestige, valorisation des contrats, ventes de produits dérivés, etc.

Cependant, peuvent-ils encore « gagner des compétitions à eux seuls » ? L'idée est conforme à l'individualisation des performances et à la starification extrême que met en scène le football contemporain. Elle correspond aussi au règne de Cristiano Ronaldo (35 ans) et Lionel Messi (33 ans), qui touche

inévitablement à sa fin.

Certes, la limite d'âge ne semble pas les affecter, pas plus que quelques autres lois naturelles. Pourtant, avec Cristiano depuis deux ans, la Juventus a soigné sa « stratégie de marque », mais a été sortie par l'Ajax Amsterdam et l'Olympique lyonnais en Ligue des champions.

Un contre-modèle collectif

Dans cette compétition, au cours des trois dernières saisons, le Barça de Messi a été giflé successivement par l'AS Roma, le FC Liverpool et le Bayern de Munich (avec un apocalyptique 8-2 final). On blâme les dirigeants et les entraîneurs, mais n'est-ce pas tout un système dont Messi est l'épicentre qui s'est retrouvé dans l'impasse ?

Le Bayern et Liverpool, derniers vainqueurs de la C1, présentent un contre-modèle susceptible de s'imposer durablement : des individualités de très haut niveau, mais dans un collectif irréprochable au sein duquel chacun peut être l'homme providentiel. Aucune absence n'est rédhibitoire, par la grâce d'effectifs aussi riches qu'homogènes.

Le Paris Saint-Germain a cruellement payé sa « politique du casting » avec les blessures de Neymar Jr lors de ses deux premières saisons. Au cours du « Final 8 », le Brésilien a d'abord

été maître du jeu, avant de sombrer en finale, comme Kylian Mbappé, là où on attendait qu'ils « fassent la différence ». Alors, le groupe parisien est de nouveau apparu déséquilibré et lacunaire.

On prête au PSG une prise de contact avec les représentants de Lionel Messi. Ce serait pure déraison, pas seulement économique, à moins de croire que l'empilement d'étoiles en attaque est encore la solution pour broder celle de la Ligue des champions sur le maillot.

La priorité actuelle consiste plutôt à réintégrer les stars dans le collectif, quitte à leur imposer quelques sacrifices dans le jeu – à l'opposé d'un Messi, prince marcheur. Vient alors à l'esprit l'exemple de l'équipe de France 2018, ou celui d'Antoine Griezmann, joueur qui fait jouer les autres... mais n'a pas trouvé sa place à Barcelone la saison passée.

Trop seuls, ou trop solistes

L'ère des néo-Maradona, des « joueurs-phénomènes » auxquels on confie les clés et le ballon en attendant l'action de génie s'achève peut-être avec les carrières de Messi et Cristiano. Il y aurait encore de tels prodiges, comme on l'imagine pour Mbappé, mais ils devraient consentir plus d'efforts, voire tirer un peu moins de satisfactions personnelles.

On élude souvent ce qui a permis l'expression de ces super joueurs : évoluer dans les super équipes de l'après-Bosman, mises à leur service, leur conférant un statut et des privilèges qui les placent dans les meilleures conditions pour briller... renforçant ainsi leur statut et leurs privilèges. Au prix d'une dépendance excessive ?

Contrairement à Pelé, Maradona ou Platini, Messi et Cristiano Ronaldo, bardés de onze Ballons d'Or à eux deux et affichant des statistiques hors-norme, n'ont pas porté très haut leurs sélections nationales : un modeste titre olympique pour l'un, un Euro miraculeux décroché sans lui en finale pour l'autre. Ils y ont été trop seuls, ou trop solistes.

Les grosses équipes, dont la sophistication tactique va croissant, dont les entraîneurs ont de plus en plus d'influence, vont peut-être reprendre le pouvoir exorbitant qu'elles ont accordé aux individualités. Sans toutefois cesser de s'arracher les meilleures d'entre elles.

Le Monde

Football : La FIFA assouplit les règles du choix de la nationalité sportive

La FIFA tenait son 70^e congrès par visioconférence ce vendredi. Au cours de cette réunion, à la demande de certains dirigeants notamment africains, l'instance dirigeante du football mondial a adhéré à l'idée de rendre plus souples les règles qui encadrent le changement de nationalité sportive pour les footballeurs.

Désormais, avec les amendements apportés à l'ancienne règle, un footballeur pourra changer de nationalité sportive sous réserve de quatre (4) conditions. D'abord,

le joueur devra avoir joué avec l'équipe nationale A avant l'âge de 21 ans. Après, il doit avoir joué 3 matchs au maximum avec l'équipe nationale A concernée. Ensuite, il ne doit pas

avoir pris part à la phase finale d'un tournoi international avec l'équipe nationale A concernée. Enfin, il doit ne plus avoir été appelé en sélection depuis au moins 3 ans.

Cette nouvelle réglementation devrait permettre à beaucoup de jeunes joueurs de revenir sur leur choix initial de nationalité sportive. Ce qui n'était pas possible avec l'ancienne règle selon laquelle, tout joueur ayant disputé la moindre minute en match officiel, hors amicaux, avec une sélection A, ne pouvait plus jouer pour une autre sélection. A travers cette nouvelle réglementation, la FIFA offre désormais la chance du deuxième choix pour les joueurs qui souhaitent revenir sur leur choix de sélection.

M. TOURÉ





Bélier (21 mars - 19 avril)

Saturne dans votre maison 10 va sûrement vous apporter une promotion à un poste de responsabilités et d'organisation qui entraînera un surcroît de travail. Votre situation sociale se stabilise. Votre réputation est établie. On vous trouve sérieux et intègre.

Vous pourriez avoir des avantages matériels et financiers inopinés ou bien des gains par des entreprises nouvelles. Il faut saisir votre chance au vol. Ce bénéfice peut résulter d'une collaboration fructueuse avec des amis.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Tout ce qui touche au domaine professionnel est mis en lumière, du coup les relations au travail vous rapportent de bons retours. Vous ne ménagéz pas vos efforts. Pour convaincre certaines personnes, vous savez vous montrer très persuasif.

Vous n'avez pas d'autres choix que de contrôler votre comptabilité de près, dans le cas contraire, dans les jours à venir, vous pourriez aller au-devant de quelques problèmes. Factures, dépenses courantes ou occasionnelles, ne prenez rien à la légère.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

L'activité professionnelle continue d'être importante. Vous menez plusieurs tâches à la fois et elles pourraient vous épuiser cérébralement. Dans votre service, il peut manquer du monde. La productivité est en baisse et l'ambiance est électrique.

Gare aux dépenses inutiles. L'argent part aussitôt qu'il entre. Pour garder un budget stable, essayez de ne pas craquer dans les sorties. Vos amis pourraient être la cause de dépenses qui tombent mal. Des concessions sont à faire pour maintenir la stabilité.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

La rivalité professionnelle est palpable. Une mauvaise entente flotte dans l'air. C'est avec la boule au ventre que vous allez au travail. Cette situation ne peut pas durer. Vous envisagez d'y mettre un terme au plus vite. Gagner en confort est votre but.

Saturne en Capricorne continue de freiner le train de vie. Vous devez apprendre à faire des concessions. Rogner le budget passe par des frustrations assez inévitables. Les loisirs sont en ligne de mire. Vous déclinez des sorties avec les amis habituels.



Lion (22 juillet - 23 août)

Un excellent transit peut vous permettre d'être mis en relation avec des personnes haut placées et qui constituent l'élite dans votre domaine. Cette rencontre vous apportera beaucoup tant au niveau intellectuel, qu'au niveau culturel ou spirituel.

La période est propice et votre compte en banque se porte à merveille. L'argent rentre régulièrement et ceci vous permet d'envisager sereinement l'avenir de votre petite famille. Vous pouvez enfin concrétiser vos souhaits les plus profonds.



Vierge (23 août - 23 septembre)

On risque de vous en demander beaucoup trop aujourd'hui, pas sûr que vous puissiez suivre le rythme imposé. Les conditions de travail ne sont pas toujours faciles, si on rajoute à cela une ambiance tendue, rapidement vous pourriez monter dans les tours.

Il y a du mouvement sur vos comptes, vous n'êtes pas du genre à jeter un oeil toutes les trente secondes pour contrôler si vous n'êtes pas en train de grappiller sur votre découvert, mais aujourd'hui vous devriez regarder de plus près.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Du fait de votre bonne humeur et de votre tranquillité d'esprit, votre travail s'en ressent. Les relations avec vos collègues féminines seront privilégiées aujourd'hui. Vous débordez d'imagination et cela vous aide dans votre profession. Il vous est conseillé de ne pas prendre trop de risques dans le secteur de vos finances. Il pourrait y avoir des imprévus fâcheux, des contre-temps inattendus. Mais vous saurez régir à temps. Essayez de maintenir un équilibre dans votre comportement.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Mercury et le Soleil en Scorpion vous rendent ambitieux. L'ambiance professionnelle ne vous apporte guère d'épanouissement. Vous pourriez avoir envie d'en changer. Une nouvelle orientation arrive. Une activité avec une stratégie commerciale est possible.

Des activités avec des amis peuvent vous revenir cher. Essayez de fixer des limites. C'est la vie amicale et sociale qui entraîne des frais. Ils sont élevés et vous stressent. Pour réaliser des économies, vous devez rogner sur des dépenses inhabituelles.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous avez travaillé dur, sur le long terme pour arriver à vos buts professionnels. Vous avez fourni de gros efforts sans attendre de gratification immédiate. Vous êtes arrivé à un tournant dans votre vie qui devrait vous apporter ce que vous souhaitez.

La Lune en bon aspect, devrait vous apporter une récolte significative de vos efforts. En bon aspect avec Mercure, il peut s'agir de la signature d'un contrat, qui se concrétise enfin. Vous pouvez donc compter dessus et faire des projets personnels.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Aucune motivation, pas vraiment envie de traiter vos dossiers. Vous préférez vous la couler douce aujourd'hui, sauf que ça ne semble pas plaire à tout le monde. Si vous travaillez en collectif, vous risquez des critiques, les remarques pleuvent.

Ne laissez pas les petits tracas vous casser le moral. Bien sûr, l'argent est indispensable, mais vous ronger les sangs à cause de factures impayées, cela n'en vaut pas la peine. Contactez l'organisme en question de façon à étaler vos paiements.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Au travail, votre confiance vous permet de braver beaucoup d'obstacles. Les portes fermées jusqu'à présent s'ouvrent à vous, vous vous sentez même stimulé par la concurrence ! Si vous recherchez un emploi, allez de l'avant, c'est le bon moment.

Du fait de l'influence de bons transits sur vos capacités au travail, vous pourriez être promu à un nouveau poste ou même percevoir une augmentation de salaire. Vos finances s'en trouveraient grandement améliorées ! Une bonne nouvelle arrive..



Poisson (19 février - 21 mars)

Le changement en cours demande la prudence. Si vous signez un contrat, lisez entre les lignes ! Des clauses pourraient vous déplaire. Il y a l'inquiétude de quitter la proie pour l'ombre. La crainte est responsable d'un ralentissement dans ce changement.

La gestion des finances dépend en partie de votre disposition d'esprit. Vos humeurs changeantes entraînent des frais. Ils peuvent être inutiles. Essayez de voir si ces achats sont urgents. Il faut en effet réaliser des économies. Des concessions sont à faire.

TOMBOLA NISONDIA



SPiRiT

Jusqu'au 20 décembre 2020

Souscrivez à Damou à partir de 490 F ou aux forfaits Internet et Grati+ à partir de 500 F pour gagner chaque semaine de superbes cadeaux.